

SuisseEnergie

Petites Centrales Hydrauliques

Lettre d'informations N°13



Conditions cadre

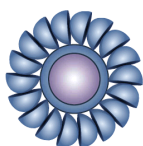
Révision de l'Ordonnance sur l'Energie OEne

Depuis la mi-février, la révision de l'Ordonnance sur l'Energie est en consultation¹. Celle-ci prévoit des changements pour les conditions cadre de la petite hydraulique. A noter que les prises de positions sont recevables jusqu'au 30 avril.

Les changements les plus importants sont les suivants:

- Le tarif d'injection de l'électricité sur le réseau pourra être adapté (également rétroactivement!), si les coûts réels s'avèrent nettement différents de ceux initialement prévus (Art. 3e, al. 3)
- L'utilisation des tronçons de cours d'eau, qui se trouvent dans des zones naturelles ou semi-naturelles, sera fortement réduite au moyen de critères de classement des sites (Art. 3abis).
- L'année de référence, utilisée pour la définition des "installations notablement agrandies ou renouvelées", est redéfinie (Art. 3a).

¹ <http://www.admin.ch/ch/ff/gg/pc/pendent.html>



Programme petites
centrales hydrauliques
www.petitehydraulique.ch

- Le droit à la rétribution à prix coûtant est supprimé lorsque les exigences énergétiques minimales ne sont pas respectées pendant 3 années consécutives (Art. 3i et 3i sexies: à ce jour, aucune exigence énergétique minimale n'est définie pour la petite hydraulique).

Cette liste n'étant pas exhaustive, n'hésitez pas à prendre connaissance des textes complets et à nous faire part de vos réactions!

La petite hydraulique en général

Etude WWF: potentiel d'extension dans les sites d'intérêt écologique particulier

Les petites centrales hydrauliques peuvent générer des conflits entre la production d'électricité renouvelable, et les objectifs fédéraux en matière de biodiversité et de protection des eaux. C'est pourquoi le WWF a commandé une évaluation du potentiel d'extension des petites centrales hydrauliques compte tenu de critères d'emplacement simples et univoques².

Concrètement, il s'agissait d'étudier la question de savoir si des sites d'intérêt écologique particulier (sites dits "rouges ou oranges"³) pouvaient être exclus de l'utilisation hydraulique, sans devoir pour autant sacrifier les objectifs fédéraux d'augmentation de l'énergie hydraulique. L'étude s'est servie de la liste des sites de projets connus dont disposait le WWF, laquelle a été évaluée à l'aide d'un système d'information géographique (SIG) et des indications fournies par Swissgrid.

² http://assets.wwf.ch/downloads/20101101_wwf_studie_ebp_mit_karte_sw.pdf

³ Se référer à la Recommandation relative à l'élaboration de stratégies cantonales de protection et d'utilisation dans le domaine des petites centrales hydroélectriques (cf. ci-dessous)



suisse énergie

Le potentiel de production électrique estimé sur les sites dits "verts" se monte à 1'005 GWh, dont environ ¼ est issu du turbinage de l'eau potable ou des eaux usées et ¾ des centrales en rivière. Or, l'objectif défini dans la Loi sur l'Energie (LEne) pour la force hydraulique est une augmentation de 2'000 GWh, par rapport à la situation constatée en 2000. L'OFEN estime que la moitié de cet objectif pourra être atteint par la rénovation des grandes centrales hydro-électriques et l'autre moitié par la petite hydraulique. Par ailleurs, vu la perte de production suite à l'assainissement des débits résiduels estimée à 900 GWh, l'augmentation réelle à atteindre est plutôt de 2'900 GWh.

L'étude conclut, tout en rappelant les nombreuses incertitudes liées aux résultats, que malgré l'application des critères propres aux sites écologiques, suffisamment de projets hydro-électriques subsistent pour atteindre les objectifs énergétiques. En outre, il faut s'attendre à voir de nouveaux projets apparaître sur des sites "verts", suite à l'augmentation de la RPC. Toutefois, il est à noter qu'un projet sur un site "vert" ne lui garantit en aucune manière l'obtention du feu de la même couleur pour être réalisé. Ainsi, le classement des sites permettra notamment de mieux concentrer les oppositions.

Enquête 2010

Petite hydraulique suisse – pour une meilleure coordination!

L'été dernier, le Programme Petites Centrales a lancé une enquête auprès des acteurs les plus importants de la petite hydraulique suisse. Pratiquement toutes les organisations contactées et la plupart des cantons ont réagi. L'enquête s'adressait aussi bien aux sociétés privées, aux entreprises électriques, qu'aux associations, grandes écoles et administrations. Le dépouillement du questionnaire convergeait vers l'évaluation d'un fort potentiel d'amélioration au niveau de la collaboration entre les acteurs.

Des besoins d'action ont été identifiés dans les domaines suivants:

- Harmonisation avec les autres groupes d'intérêt (associations environnementales, pêcheurs)
- Travail de communication sur ce qu'est l'hydraulique aujourd'hui

- Amélioration de l'acceptation par les autorités foncières cantonales et fédérales
- Plus de rigueur dans les processus de l'étude à la réalisation

Le 9 décembre 2010 à Berne était organisé un atelier pour débattre des résultats de l'enquête. Pour garder un nombre raisonnable de participants, seuls les représentants des plus grandes organisations ont été invitées: entreprises électriques (Alpiq, Axpo, sol-E/BKW), associations (SWV, ISKB-ADUR), Mhylab (comme partenaire du Programme Petites Centrales et également représentant de la Romandie), Agenda 21 et l'Office Fédéral de l'Energie. La discussion a notamment conclu, qu'il n'était pas utile de créer de nouvelles structures, mais plutôt de mieux utiliser celles existantes. Les informations issues de l'enquête et de l'atelier vont dans le sens du Programme Petites Centrales dans le cadre de la prochaine décennie de SuisseEnergie.

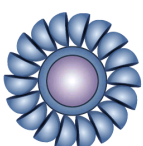
Affaires internes

Le Programme Petites Centrales en 2011

Avec la fin de l'année 2010 s'est achevée officiellement la première décennie de SuisseEnergie, programme de l'Office Fédéral de l'Energie, pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. La suite du programme est dans son ensemble définie, même si les détails du concept sont encore en discussion.

Pour le Programme petite centrales, cela signifie que 2011 est une année de transition. Dans les grandes lignes, et à l'exception de quelques activités, le Programme pourra être poursuivi comme auparavant:

- Centres InfoEnergie dans les 3 langues fédérales: allemand, français et italien (se reporter aux adresses à la fin de cette Newsletter).
- Budget à nouveau disponible pour les analyses sommaires. Les demandes peuvent être faites comme auparavant en s'adressant à la direction du Programme.
- Media: l'accent est mis essentiellement sur la lettre d'informations et l'optimisation de la structure du site Internet (simplification des accès).
- Amélioration de la collaboration entre les différentes organisations de petite hydraulique et d'autres technologies.
- Partenaires du Programme (centres InfoEnergie, ISKB, ...) maintenus.



Hors des frontières suisses

"Vers la centrale du XXIème siècle" Aperçu du contexte français à travers France Hydro-Electricité

Les 17 et 18 mars 2011 a eu lieu, à Grenoble, la quatrième édition des rencontres techniques de Grenoble, organisée par France Hydro-Electricité⁴, avec notamment la présentation d'un "guide vert".

Créé en 1996, France Hydro-Electricité est un syndicat professionnel qui regroupe un peu plus de 500 centrales hydrauliques. Soit au total pas moins de 4300 MW de puissance installée en France. Son objectif est de porter le potentiel hydraulique en France à 3 TWh à l'horizon 2020, selon des principes de haute qualité environnementale.

Parmi leurs nombreuses actions en cours, France Hydro-Electricité publiera ce mois-ci le "Guide pour le développement de petites centrales hydroélectriques dans le respect des milieux naturels", également intitulé: "Vers la centrale du XXIème siècle".

Le guide a pour objet de faciliter le montage du dossier de demande d'autorisation par le pétitionnaire et son examen par le service instructeur. Pour l'exploitant de petite centrale, il permet de faciliter le montage du dossier de demande d'autorisation, à travers l'évaluation des priorités écologiques propres à chaque site. Il développe ainsi une méthodologie permettant de cibler les points essentiels du développement d'un projet de petite centrale hydraulique. Par contre, il n'a pas vocation à se substituer aux manuels techniques sur le dimensionnement des ouvrages, ni à la réglementation en vigueur.

Dans les grandes lignes, le guide s'ouvre sur une description des étapes clefs du projet, qui restent transposables à notre contexte administratif suisse.

La seconde partie vise l'identification des éléments essentiels d'un site exemplaire. Ainsi, sous la forme de tableaux et grilles, chaque site se voit attribuer des priorités en termes d'étude d'impact, à travers des compartiments tels que régime hydraulique, hydromorphologie, continuité sédimentaire, circulation des poissons, végé-

tation aquatique, faune terrestre, ... Puis, le guide entre dans le détail, avec, par exemple, les mesures à prendre en ce qui concerne la continuité écologique pour une zone salmonicole. Est incluse également la description de différents ouvrages de montaison et dévalaison. D'où découlent des études et des contrôles d'autant plus efficaces, que ce soit pour l'exploitant que pour l'instance officielle.

Le guide a été présenté au Comité de suivi de la Convention pour le développement d'une hydroélectricité durable (dont font partie nombre d'ONG, certaines étant opposées à la petite hydraulique), qui a donné son feu vert pour sa diffusion. Il ne reste plus qu'à insérer le préambule qui doit être rédigé par les Directions de l'Eau et de l'Energie, recommandant l'application de ce guide par toutes les parties prenantes.

Ce guide apparaît comme la preuve qu'un dialogue est possible entre les acteurs de la petite hydraulique, les environnementalistes et l'administration, et que la petite hydraulique peut être en adéquation avec l'écosystème. Cette démarche entreprise par France Hydro-Electricité est encourageante et pourrait être avantageusement reprise en Suisse.

Communications

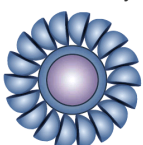
- Le **manuel Petite centrale hydraulique**, en allemand, a été entièrement actualisé, et peut être téléchargé depuis le site www.petitecentrale.ch⁵. Il donne un aperçu des démarches à entreprendre pour les porteurs de projets et les investisseurs. Il contient de nombreuses adresses, astuces, et instructions utiles. La version française est prévue pour la fin de l'année 2011.
- Les offices fédéraux de l'environnement (OFEV), de l'Energie (OFEN) et du développement territorial (ARE) ont publié le document "**Recommandation relative à l'élaboration de stratégies cantonales de protection et d'utilisation dans le domaine des petites centrales hydroélectriques**"⁶. Le fait que la recommandation d'interdire complètement les petites centrales a été évitée, n'est qu'un demi-succès.

A l'avenir, le Programme Petites Centrales ne souhaite qu'aucun document de ce type ne soit réalisé sans une large consultation des milieux concernés, pour atteindre une pesée d'intérêt objective. A noter qu'étant mentionnée dans l'Ordonnance sur l'Ener-

⁴ www.france-hydro-electricite.fr

⁵ www.bfe.admin.ch/php/modules/publikationen/stream.php?extlang=de&name=de_283668690.pdf

⁶ <http://www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/01593/index.html?lang=fr>



gie (en cours de révision), cette recommandation prend encore plus de poids (cf. ci-dessus).

- La base de données européenne du **Projet Stream Map⁷** sur l'hydroélectricité est désormais consultable. L'ESHA, l'Association européenne de la petite Hydro-électricité a compilé une base de données appelée « HYDI » unique en Europe. Elle couvre l'ensemble des données disponibles relatives au secteur de la petite hydroélectricité dans les 27 Etats membres. La base de données est d'ores et déjà en ligne et est librement accessible. En plus des chiffres-clé, la base de données réunit un certain nombre d'informations relatives au nombre de centrales et à l'économie de la filière. Elle inclut aussi des informations sur les politiques menées et la réglementation mise en œuvre dans chacun des Etats membres.

Agenda

- **14 Avril 2011**, EAWAG, Dübendorf: Cours PEAK pour la pratique A29/11; L'application à la protection des eaux et son utilisation efficace; <http://www.eawag.ch/lehre/peak/index>
- **Du 13 au 16 avril 2011**, Fribourg: Energissima, Salon suisse des Energies renouvelables et des nouvelles technologies, www.energissima.ch
- **14 et 15 mai 2011**, Journées européennes des Moulins et du patrimoine meulier 2011, www.fdmf.fr
- **19 mai 2011**, Canton Uri: Protection des eaux dans les Alpes – Partie été, Cours pour les techniciens, www.umweltschutz.ch
- **21 mai 2011**, Kriens: assemblée générale ISKB /ADUR, www.iskb.ch
- **23 mai 2011**, Université de Fribourg, Fribourg: Gestion intégrée des eaux, la Gestion par bassin versant: une chance? Agenda 21, www.wa21.ch
- **1er juin 2011**, Lucerne: Dams and Reservoirs under Changing Challenges – symposium international, 79ème rencontre annuelle ICOLD, www.swissdams.ch
- **4 juin 2011**, Suisse: Journée des Moulins de l'Association Suisse des Amis des Moulins ASAM, www.muehlenfreunde.ch
- **Du 8 au 10 juin 2011**, Sion: formation continue en hydraulique: technologie de l'information et automatisme (D/F), www.weiterbildung-hydro.ch
- **Du 8 au 10 juin 2011**, Rapperswil: formation continue en hydraulique: exploitation / maintenance (D/F), www.weiterbildung-hydro.ch
- **Du 28 au 30 juin 2011**, Sion: formation continue en hydraulique: Réseaux électriques haute tension (D/F), www.weiterbildung-hydro.ch
- **Du 11 au 15 juillet 2011**, Sion: formation continue en hydraulique: Introduction aux aménagements hydroélectriques (D/F), www.weiterbildung-hydro.ch
- **1er et 2 septembre 2011**, Assemblée générale de l'Association Suisse pour l'Aménagement des Eaux, avec excursion, www.swv.ch
- **5 septembre 2011**, Zürich: WHH – Wasserbau, Hydraulik, Hydrologie; colloque pour le 60^{ème} anniversaire du Dr. W.H. Hager, www.vaw.ethz.ch/
- **Du 6 au 8 septembre 2011**, Sion: formation continue en hydraulique: machines électriques (D/F), www.weiterbildung-hydro.ch
- **Du 12 au 16 septembre 2011**, Sion: formation continue en hydraulique: Introduction aux aménagements hydroélectriques (D/F), www.weiterbildung-hydro.ch
- **15 et 16 septembre 2011**, Trier (D): Symposium: l'hydroélectricité en Europe, www.alpine-wasserkraft.com
- **Du 21 au 23 septembre 2011**, Horw: formation continue en hydraulique: machines hydrauliques (D), www.weiterbildung-hydro.ch
- **29 septembre 2011**, Innsbruck (A): 14. Forum international sur la petite hydraulique (OTTI), www.otti.de
- **Du 17 au 19 octobre 2011**, Prague (CZ): HYDRO 2011 – Conférence internationale et exposition sur l'hydroélectricité, www.hydropower-dams.com
- **3 novembre 2011**, Canton d'Uri: Protection des eaux dans les Alpes – partie hiver, Cours pour les techniciens, www.umweltschutz.ch

Adresses

Direction du Programme:

- Programme Petites Centrales Hydrauliques, c/o entec ag, St. Leonhardstrasse 59, 9000 St. Gallen, Tél. 071 228 10 20, Fax 071 228 10 30, pl@smallhydro.ch, www.kleinwasserkraft.ch

Centres InfoEnergie:

- Pour la Suisse alémanique: ISKB, Seestrasse 9, 3855 Brienz, Tél. 033 221 76 76, deutsch@smallhydro.ch
- Pour la Suisse romande: Mhylab, Chemin du Bois Jolens 6, 1354 Montcherand, Tél. 024 442 87 87, français@smallhydro.ch
- Pour la Suisse italienne: Ingegneria Impiantistica TKM sagl, Marco Tkatzik, CP 121, 6596 Gordola (TI), Tél: 091 745 30 11, italiano@smallhydro.ch

Office Fédéral de l'Energie, Bernhard Hohl, 3003 Bern, Tél. 031 322 55 78, Fax 031 323 25 00, Bernhard.Hohl@bfe.admin.ch

Pour s'abonner à la lettre d'informations du programme Petites Centrales Hydrauliques

<http://www.petitehydraulique.ch> -> le programme -> travail médiatique et newsletter -> abonnement aux newsletters

Désinscription : répondre à l'expéditeur

⁷ <http://streammap.eshab.be/6.0.html>

